

Sensibilisation au handicap psychique et au handicap intellectuel

Intervenante

Marine DANET
Formatrice et
Ergothérapeute-
Ergonome

Dates et lieux

5 et 6 juillet 2022 à
Caen
12 et 13 octobre à
Rouen

Durée

2 jours (14 h)

Effectif

12 personnes maximum

Coût

Prise en charge dans le
cadre des actions
autour de la prise en
compte du handicap

Cette action de formation vise à permettre aux participants d'accéder à une représentation concrète de ce que sont les conséquences possibles d'une problématique psychique (Handicap Psychique) et les conséquences possibles d'une déficience intellectuelle (Handicap Mental) dans un parcours d'orientation, de formation, d'accès à l'emploi ou de maintien dans l'emploi. Elle conduit également à aborder les modalités de compensation possibles et les dispositifs ressources disponibles sur le territoire.

Prérequis

Pas de prérequis en termes de connaissances ou de compétences.
Les participants doivent disposer d'un ordinateur équipé d'un micro, d'une connexion internet de qualité suffisante pour pouvoir accéder aux contenus vidéos de la plateforme, d'une imprimante leur permettant d'éditer les documents de travail sur lesquels ils souhaitent prendre des notes ou pour réaliser les travaux réflexifs personnels dans le cadre des activités complémentaires proposées sur la plateforme.

Publics visés

Professionnel-le-s des organismes de formation, des CFA et des instituts de formation sanitaire et sociale, conseillers Pôle emploi, Cap Emploi, Missions Locales, structures de l'insertion (SIAE...)

Objectifs pédagogiques

- Définir ce qui caractérise la maladie psychique et la déficience intellectuelle et en comprendre les conséquences concrètes dans le parcours de vie d'une personne.
- Explorer avec la personne, ce qui peut faire handicap dans son parcours d'orientation, de formation, accès à l'emploi et emploi du fait de ses particularités de fonctionnement.
- Identifier les principales stratégies de compensation utilisables lorsque se manifeste une situation de handicap psychique ou mental en formation et/ou au travail.
- Identifier les grands acteurs et dispositifs mobilisables dans le cadre de la compensation du handicap (MDPH, AGEFIPH, FIPHFP, Cap Emploi...) et les acteurs spécifiques du territoire normand.

Compétences visées

- A l'issue de cette action de formation, les participants seront en capacité :
- De porter attention avec la personne, aux conséquences possibles de la maladie psychique ou d'une déficience intellectuelle dans le parcours, en adaptant son questionnement,

- De porter attention aux éléments de l'environnement permettant d'envisager des stratégies de compensation dans le parcours d'orientation ou d'insertion professionnelle,
- De mettre en œuvre, dans leur pratique professionnelle d'accompagnement, les premiers niveaux d'adaptation/compensation pour tenir compte des besoins de la personne,
- D'identifier les principaux acteurs institutionnels susceptibles d'étayer le parcours d'orientation, de formation ou d'insertion professionnelle.

Contenus

- Travail d'exploration des représentations individuelles et collectives concernant le handicap psychique et mental
- Repères de compréhension sur l'appareil psychique, la cognition sociale, l'intelligence générale, les fonctions cognitives supérieures
- Repères sur les principales origines des situations de handicap mental et de handicap psychique et leurs conséquences dans la vie quotidienne, en situation d'apprentissage, en situation de travail
- Repères pour explorer avec la personne, ce qui caractérise son fonctionnement et ses besoins de compensation
- Repères sur les modalités de compensation possibles
- Le réseau institutionnel et le réseau opérationnel dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique ou mental

Modalités pédagogiques

Apports structurés, exposés interactifs ou basés sur des parcours de personnes, études de cas, présentation de situations concrètes d'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique ou mental dans le cadre d'un parcours d'orientation, de formation, d'intégration en entreprise ou de maintien en emploi.

Partie en FOAD avant et à l'issue de la formation. Accès sans limite à la plateforme elearning pour accéder aux ressources mises à jour et échanger avec l'intervenant et les autres participants sur les problématiques rencontrées.

Modalités d'évaluation

Cette formation professionnalisante conduit à la réalisation de mises en situation et d'études de cas qui font l'objet d'observation et d'exploitation par les participants. Une auto-évaluation des apprentissages permet à chacun d'évaluer la maîtrise des concepts, des compétences et les intentions de transfert dans la pratique professionnelle.

Un lien fourni par le Carif-Oref permet de mesurer, à chaud, la satisfaction des participants.

Modalités d'inscription et délais d'accès à notre formation

Pour se préinscrire, remplir intégralement le bulletin d'inscription en ligne. Bien vérifier auparavant le public visé et les prérequis attendus.

La formation sera confirmée lorsqu'elle sera complète et les participants seront informés au plus tard 10 jours avant la date de démarrage.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous remercions les personnes qui auraient des besoins spécifiques de nous le signaler dès leur inscription. Nos locaux sont accessibles à tous types de handicap et nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation en étudiant ensemble vos besoins. Pour toutes questions, merci de contacter Malyka Demeautis (mdemeautis@cariforefnormandie.fr) ou Diana Llorente (dlllorente@cariforefnormandie.fr), référentes handicap pour le Carif-Oref de Normandie au 02.32.18.16.01, une permanence téléphonique se tient tous les mercredis de 10 h à 12 h.

Contact

Le service professionnalisation : 02 31 95 52 00 ou 02 35 73 77 82 – professionnalisation@cariforefnormandie.fr

Justificatif remis

Une attestation de formation sera remise à toute personne ayant suivi intégralement la formation.